



FOURPOINTS Equilibre

Rapport annuel au 29 décembre 2023



Tél. 01 86 69 60 65 - contact@fourpointsim.com - 162 Boulevard Haussmann, 75008 Paris - fourpointsim.com

FOURPOINTS IM - 162 boulevard Haussmann 75008 Paris - Tél : 01 86 69 60 65 - www.fourpointsim.com
Société de gestion de portefeuilles - Agrément AMF GP94004 - SAS au capital de 2 210 000 €
RCS 398 027 151 - TVA Intracommunautaire FR 19 398027 151

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 4 % pour la part R et à 4,80% pour la part G sur la durée de placement recommandée de 3 ans, par la gestion discrétionnaire de l'allocation et de l'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs. La gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et notamment actions, obligations. Cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Indicateur de référence

La politique de gestion est par nature extrêmement souple et dépend de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés. Aucun indicateur de référence n'est défini.

Stratégie de gestion

L'objectif du Fonds est de rechercher en permanence des opportunités de marché et de rester flexible sur l'ensemble du portefeuille sans contrainte d'exposition minimum.

Le gérant peut gérer le portefeuille avec un biais actions ou taux, mais conserve toute latitude, en cas d'anticipation défavorable, de réduire ces expositions aux marchés d'actions ou de taux afin de privilégier des stratégies décorrélées de ces marchés.

L'univers d'investissement, majoritairement au travers d'OPC sélectionnés, est ainsi composé des classes d'actifs suivantes : actions, obligations (souverain, corporate, high yield à caractère spéculatif, émergentes, convertibles...), alternatif ou monétaire.

Toutes les zones géographiques peuvent être représentées, de même que certains choix sectoriels ou de style (valeurs « value », valeurs de croissance, petites capitalisations,..) peuvent être effectués.

Aucune allocation stratégique de référence n'est déterminée. Le portefeuille du Fonds est composé selon un principe de total return c'est-à-dire selon un principe de recherche de rendement et de valorisation du portefeuille peu corrélée aux marchés.

En fonction de ses anticipations sur les risques et opportunités de marché et de ses convictions fortes, le gérant sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine la pondération qu'il souhaite affecter à chacun d'entre eux.

Accessoirement (maximum 10% de l'actif du fonds), le gérant se réserve la possibilité d'exposer le portefeuille aux matières premières (énergie, métaux, produits agricoles) dans les limites de la réglementation, directement ou indirectement à travers des instruments financiers ou des OPCVM investissant sur des indices de contrats à terme de marchandises.

Les investissements sont réalisés principalement (min 50%) au travers d'OPCVM sélectionnés à partir de critères quantitatifs et qualitatifs.

La procédure de sélection des OPCVM se fonde sur 3 étapes principales :

1/ Identification.

Cette première phase a pour objectif d'identifier des fonds présentant une unité de style (produits grandes valeurs, produits petites valeurs, produits indiciels et/ou produits investis sur des valeurs de croissance, valeurs value ...) sur la classe d'actifs et/ou sur la stratégie sur laquelle le gérant souhaite exposer le fonds.

2/ Analyse.

L'objectif de cette analyse est de retenir quelques fonds par style parmi les plus performants de leur catégorie ou présentant des caractéristiques intéressantes.

Cette analyse se décompose en deux étapes :

- Une approche quantitative : cette approche répond au double objectif qui est de valider sur différentes périodes le comportement du fonds et la stabilité de son comportement sur différents horizons d'investissement.

- Une approche qualitative : l'objectif de cette approche est de connaître les équipes de gestion, de valider les processus mis en place dans les sociétés dans différents domaines tels que la recherche interne, les processus d'investissement, le contrôle des risques....

Cette approche vise par ailleurs à appréhender les contraintes propres au produit (liquidité, frais, statut réglementaire...).

3/ La sélection

L'objectif de cette phase est de valider un certain nombre de produits, par stratégie, qui va constituer le cœur de liste de la sélection.

Cette étape de sélection se fonde elle aussi sur une approche quantitative, et sur une approche qualitative :

- Une approche quantitative : L'analyse des portefeuilles sélectionnés permet par exemple de valider une stabilité dans la composition des portefeuilles.

- Une approche qualitative : Une approche qualitative complémentaire est effectuée au travers de visites aux sociétés de gestion ou d'entretiens avec les gérants. Cette dernière permet de finaliser le processus de sélection des fonds cibles dans lesquels l'OPCVM pourra investir après validation par un comité.

Les décisions de modification ou de réallocation des pondérations sont alors mises en place par l'équipe de gestion en fonction de ses anticipations sur les évolutions du marché.

L'allocation sur les différentes classes ou catégories d'actifs n'est ainsi soumise à aucune contrainte.

En vue de permettre au gérant une éventuelle diversification de ses placements, ou le renforcement de certaines convictions le portefeuille pourra être investi directement en actions et obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en Euros ou en devises.

Le Fonds pourra également recourir à des instruments financiers à terme simples tels que les contrats futures et les options permettant de couvrir ou de s'exposer aux marchés actions et principaux indices mondiaux actions.

Ces stratégies participent à la poursuite de l'objectif de gestion. Elles ont pour but de protéger la performance déjà acquise lorsque le gérant anticipe une phase de baisse sur les marchés, ou d'exposer le portefeuille lorsque le gérant anticipe une hausse des marchés dont pourrait ne pas bénéficier pleinement les OPC déjà en portefeuille.

L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100%.

Profil des risques

L'investisseur est exposé, indirectement à travers les OPCVM sélectionnés et/ou directement aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs :

Risque de capital et de performance

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque lié à la gestion et à l'allocation d'actifs discrétionnaires

La performance du Fonds dépend à la fois des fonds ou titres choisis par le gérant et à la fois de l'allocation d'actifs faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPCVM ou titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale.

L'attention des souscripteurs est en conséquence attirée sur le fait que le gérant pourra adapter à la hausse ou à la baisse le niveau d'exposition aux différentes classes d'actifs en fonction de son appréciation de l'évolution ultérieure des perspectives de rendement des marchés ou des risques qu'ils seraient susceptibles de générer. Cette appréciation pourra ne pas être corroborée par la réalité des évolutions effectivement constatées et conduire à des expositions inappropriées, trop importantes ou trop faibles.

Risque actions

L'OPCVM peut être investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des variations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise du fonds à savoir l'euro. La variation d'une devise pourrait ainsi entraîner une perte de change qui impacterait à la baisse la valeur liquidative du FCP.

Risque lié à l'investissement dans des actions de petites et moyennes capitalisations

Du fait de son orientation de gestion, le fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque de crédit

Le risque de crédit résulte du fait que dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative de l'OPCVM serait alors affectée par cette baisse.

Risque de Haut Rendement (High Yield à caractère spéculatif)

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés. En cas de dégradation de la notation, la valeur liquidative de l'OPCVM baissera.

Un risque lié à l'utilisation de contrats financiers

L'utilisation de contrats financiers (dérivés) peut entraîner une décorrélation entre l'évolution de la valeur liquidative du FCP et celle des marchés actions, à la hausse comme à la baisse. Aucune surexposition de l'actif net du FCP n'est autorisée.

Un risque lié à l'investissement en OPCVM ou FIA de gestion alternative

Les stratégies alternatives induisent certains risques liés notamment à la valorisation des positions ou à leur liquidité. Ces risques peuvent se traduire par une baisse de la valeur de l'OPCVM.

Un risque lié à la détention d'obligations convertibles

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix des dérivés intégrés dans les titres. Ces différents facteurs peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Un risque de liquidité

Il représente la baisse de prix que le FCP devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Un risque de contrepartie

Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations. Le défaut de paiement d'une contrepartie pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP

Un risque lié à l'exposition du fonds aux matières premières

L'exposition aux matières premières (énergie, métaux, produits agricoles) est faite indirectement par le biais d'instruments financiers reflétant les évolutions de cette classe d'actifs en investissant dans des instruments financiers à terme sur indices de matières premières. L'évolution du prix des matières premières est fortement liée à leur niveau de production et au niveau des réserves naturelles estimées. Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande et impacter le prix des matières. En conséquence, les expositions prises peuvent s'avérer défavorables si les prévisions du gérant s'avèrent erronées ou si la conjoncture, devient défavorable aux matières premières et pourront impacter négativement la valeur liquidative du fonds

Risque de durabilité

Il s'agit du risque de durabilité tel que défini à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement SFDR »). Le FCP est exposé aux risques en matière de durabilité, entendu comme tout événement ou toute situation dans le domaine Environnemental, Social ou de la Gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur des investissements en portefeuille.

Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs notamment en entraînant une baisse de leurs revenus, une hausse de leurs coûts, une dépréciation de la valeur des actifs, des amendes ou des risques réglementaires. Le Fonds peut ainsi être exposé à

un large éventail de risques de développement durable même si certains risques de durabilité sont écartés du fait de la politique d'exclusion appliquée pour l'ensemble des FCP. La politique ESG et durabilité est disponible sur notre site www.fourpointsim.com

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION FOURPOINTS IM POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode de calcul utilisée par l'OPCVM est celle du calcul de l'engagement.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES DE LA SOCIETE DE GESTION FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS

La société de gestion a mis en place une politique de meilleure sélection.

Les brokers sont sélectionnés sur la base de critères objectifs établis par le comité de sélection des brokers

Le comité de sélection des brokers est composé du responsable de la gestion, du gérant à l'origine de la proposition, du RCCI, du responsable des opérations et du directeur général. Le comité se réunit semestriellement pour évaluer les services des brokers et à chaque demande d'agrément d'un nouveau broker.

Les critères retenus pour sélectionner les brokers sont :

1. la connaissance du ou des marchés suivis,
2. la qualité d'exécution et de règlement,
3. la qualité du service avec le Middle-Office.
4. le prix et le montant des frais,
5. la réputation,
6. la connaissance de la valeur concernée,

Lors de la sélection, le broker doit pouvoir justifier d'une politique de meilleure exécution des ordres conforme à la réglementation et aux critères définis par la société de gestion.

Le recours à un nouveau broker est soumis à l'accord du comité de sélection des brokers et s'effectue dans le cadre d'une convention.

FRAIS D'INTERMEDIATION DE LA SOCIETE DE GESTION FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS

Fourpoints ayant moins de 500 000 € de frais d'intermédiation, elle n'a pas établi de rapport.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL DE LA SOCIETE DE GESTION FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS

La politique d'engagement actionnarial et d'exercices des droits de vote aux assemblées est consultable sur le site de la société,

www.fourpointsim.com.



CRITERES ESG DE LA SOCIETE DE GESTION FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS

Fourpoints, dans le cadre de son offre de gestion actions, est un spécialiste du stock-picking avec une approche fondamentale basée sur de l'analyse financière « classique » qui intègre à ce jour uniquement pour les stratégies actions Europe, l'appréciation des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) édictés par les organismes internationaux

La gestion mise en œuvre dans l'ensemble de nos fonds actions n'est donc à ce jour, pas dictée ni restreinte par ces principes même s'ils sont naturellement et implicitement de fait au cœur de notre activité.

Ainsi les gérants sont tous des analystes financiers et les investissements ne sont réalisés qu'après une étude interne visant notamment à identifier les risques et à établir une valorisation objective de la société analysée. Dans ce cadre, en complément de l'analyse financière, Fourpoints a toujours accordé de l'intérêt à certains critères extra financiers, avec une attention particulière à la qualité de la Gouvernance pour l'ensemble des entreprises suivies. La Gouvernance est en effet appréciée au travers des assemblées générales (Fourpoints a d'ailleurs mis en place une politique de vote aux assemblées générales), des échanges avec les dirigeants ou via l'appréciation de la stratégie de l'entreprise et de l'organisation des instances de direction.

Convaincue que la prise en compte de critères extra financiers permettra non seulement d'assurer une approche durable et responsable de l'investissement mais est également un facteur permettant d'enrichir et d'élargir ses analyses sur les entreprises, et de trouver de nouvelles opportunités de performance, Fourpoints a souhaité pouvoir s'appuyer sur la recherche de spécialistes de l'analyse extra financière. En effet, compte tenu de la taille de l'entreprise et afin de pouvoir avoir accès à de véritables analyses détaillées et non juste à une base de données de notations ESG, Fourpoints a décidé d'investir et a souscrit à l'offre de Sustainalytics L'analyse ESG vient ainsi compléter l'analyse fondamentale, stratégique et financière déjà existante. En tant qu'investisseurs long terme, Fourpoints est convaincue que l'intégration de critères ESG permettra d'améliorer la qualité de ses analyses en appréhendant plus concrètement la capacité d'une société à être durablement performante. La note ESG fera ainsi partie des critères qui guideront les décisions d'investissement aux côtés de notre analyse fondamentale reposant notamment sur des critères plus financiers tels que la valorisation, la structure financière, le niveau de marge...

Notre démarche « ESG » a vocation à être progressive et complémentaire et au niveau de la société devrait rester non contraignante (en dehors des exclusions) afin de permettre à chacun de nos fonds de pouvoir intégrer cette analyse extra financière en cohérence et pertinence avec leur stratégie d'investissement respectives et sans restreindre l'univers qui peut déjà être très réduit du fait d'une analyse financière et stratégique stricte.

Le fonds Fourpoints Equilibre relève de l'article 6 au sens de la réglementation SFDR.

Le fonds ne promeut pas d'investissement durable dans sa stratégie de gestion. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La politique ESG est consultable sur le site de la société : www.fourpointsim.com.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM DE LA SOCIETE DE GESTION FOURPOINTS IM

1) Eléments qualitatifs

Dispositions Générales

La Directive OPCVM 5 (UCITS V) 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a fixé les principes des politiques de rémunération que les sociétés de gestion UCITS se doivent de respecter. La France a transposé cette directive via l'ordonnance de l'Autorité des marchés financiers (AMF) n°2016-312 du 17 mars 2016.

La directive 2014/91 exige des sociétés de gestion qu'elles mettent en œuvre une politique de rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques, qui s'applique aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque des OPCVM gérés ou de la société de gestion.

Fourpoints IM a défini et applique une politique de rémunération qui est cohérente avec la nature et la diversité de ses activités mais également avec une gestion efficace de ses risques afin de ne pas encourager une prise de risques excessive. Plus particulièrement, la politique de rémunération vise à assurer une cohérence entre les comportements des professionnels qu'elle emploie et les objectifs à long terme de la Société et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables. Cette politique vise également à interdire tout mode de rémunération susceptible de créer des risques excessifs pour le Société.

Gouvernance et comité de rémunération

La mise en place et le suivi de la politique de rémunération se fait sous la supervision et la responsabilité de la Direction Générale de la Société, avec une prise en compte adaptée et spécifique de la présence des conflits d'intérêts dans ce processus.

La société, n'ayant pas atteint les seuils de 50 employés ou de 1.25 milliards d'euros d'actifs sous gestion, invoque le principe de proportionnalité prévu au III de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF. De ce fait, la Société n'est pas tenue à mettre formellement en place un comité de rémunération.

Champs d'application

- Personnel identifié

Le personnel identifié concerne les preneurs de risques. Les preneurs de risques sont responsables de la performance des fonds et prennent les décisions pouvant impacter la société.

Au sein de Fourpoints IM les personnes concernées sont les dirigeants responsables ainsi que les gérants financiers.

- Distribution de rémunération variable

En application des dispositions légales, réglementaires et déontologiques applicables aux sociétés de gestion, le montant du variable est conditionné aux résultats de l'entreprise et s'appuie sur les performances quantitatives et qualitatives des collaborateurs.

La rémunération variable sera versée en numéraire sans mécanisme de report déport ou conservation. Le montant total de la rémunération variable ne pourra excéder 100 000 € ou 30% de la rémunération fixe.

Au titre de la maîtrise des risques, la Société se réserve la possibilité de ne payer aucune composante variable dans le cas d'un résultat déficitaire de la Société au titre de l'exercice clos au titre duquel la rémunération variable est calculée et provisionnée.

Principes

Les principes de la politique de rémunération sont l'alignement des intérêts des collaborateurs sur ceux des clients, privilégier le travail en équipe, la stabilité des équipes, la cohérence de la

rémunération entre la gestion et le commercial, l'adéquation des principes avec une gestion saine et solide de la société.

Contrôle

Le RCCI s'assure annuellement que les règles mises en place au sein de Fourpoints IM et exposées dans la politique de rémunération sont respectées.

2) Eléments quantitatifs

Rémunérations brutes pour l'ensemble des salariés de la SGP versées en 2023 : 1 068 349 € (effectif moyen 12 personnes)

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

Néant

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Néant

COMMENTAIRES DE GESTION

Performances au 31 décembre 2023

PERFORMANCE EN €	PART R	PART G
1 AN	4.5%	5.3%

Aucune commission de surperformance n'a été prélevée sur la période.

Le contexte économique et financier

En définitive en 2023 les marchés d'actions ont effacé les pertes subies en 2022. L'indice MSCI Monde progresse de 17, 6% alors qu'il avait reculé de 14,1% l'année précédente. Le NASDAQ gagne 43% effaçant un recul de 33% en 2022. La seule exception concerne les marchés émergents (+3.4% en 2023 versus -17% en 2022). Sur les marchés obligataires la hausse des taux a été enrayée. Le contexte macroéconomique est demeuré bien orienté aux Etats-Unis mais déclinant en Europe et anémique en Chine. La situation boursière a été marquée par l'incertitude liée à l'évolution de l'inflation et par les tensions géopolitiques (Ukraine, Moyen-Orient).

La gestion du fonds.

L'objectif du fonds étant de dégager une performance avec une prise de risque limitée et une volatilité maîtrisée, la gestion est demeurée prudente et diversifiée. L'anticipation des politiques des banques centrales a constitué la boussole pour nos choix d'allocation. En début d'année, le reflux de l'inflation a permis d'augmenter le poids des actions à 31%. A l'automne les craintes générées par les risques politiques ont conduit à revenir à 26%. Mais en fin d'année les progrès de la désinflation ont incité à remonter ce taux d'exposition à 32%. La gestion de l'exposition a dû être gérée dans un contexte de réduction sensible de l'encours du fonds (-8 millions €) en raison de l'attrait renouvelé des fonds obligataires, à la suite de la hausse des taux.

Dans le choix des supports, les incertitudes tant au plan monétaire qu'au plan géopolitique ont incité à privilégier les gestions flexibles tant sur le niveau d'exposition pour les actions ou sur le niveau de duration pour les fonds obligataires. Les meilleures performances dans cette approche ont été réalisées par les fonds d'allocation ACATIS Ganae, DNCA Eurose, FIRST Eagle, R-Co Valor Balanced. Les principales déceptions ont été enregistrées sur les fonds trop défensifs sur le sujet de l'inflation (Lazard, Ruffer). Dans le domaine obligataire les fonds d'arbitrage comme DNCA AlphaBond et Butler Credit Opportunities ont apporté une contribution positive. Dans le domaine des actions, alors que la détente attendue des taux d'intérêt a soulagé les fonds croissance, la stratégie « value » de Valeur Intrinsèque qui a visé la correction des excès de 2022 a été la première source de performance de notre fonds.

En 2023 le fonds réalise une performance de 4,5% avec une volatilité de 4.4%, en ligne avec ses objectifs.

INFORMATIONS RELATIVES AUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE EN 2023 :

Total des acquisitions : 25 010 133€

Total des cessions : 32 098 851 €



ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Composition de l'actif au 29 décembre 2023

FOURPOINTS EQUILIBRE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS
162, boulevard Haussmann
75008 PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FOURPOINTS EQUILIBRE, et en application des dispositions de l'article L.214-17 du Code monétaire et financier et de l'article 411-125 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 29 décembre 2023 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre la présente attestation dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 29/12/23

PORTEFEUILLE : 450011 FOURPOINTS EQUILIBRE

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXR Devises Reuters

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P. R. U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<-----> PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	>-----> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
-------------	------------------------------	-------------------------------	------------	-------------------------------------	--------------	-----------------	--------	------------------------------	--	-------------------	------------------------------	-----------------

III - Titres d'OPCVM

OPCVM français à vocation générale

DEVISE VALEUR : EUR EURO

FR0010563080	FOURPOINTS E GL LEAD	4.	P EUR	181162.25	M 29/12/23	195101.25	5	724,649.00	780,405.00	0.00	55,756.00	3.06
FR0011152990	GINJER AC.360 I 3D	380.	P EUR	1951.3553	M 29/12/23	2007.71	0	741,515.00	762,929.80	0.00	21,414.80	2.99
FR0012355113	LAZ MLT LZ PT SRI PC	650.	P EUR	1279.6801	M 29/12/23	1304.81	5	831,792.07	848,126.50	0.00	16,334.43	3.33
FR0013302965	SANSO SHORT DUR I	815.117	P EUR	1009.0065	M 29/12/23	1023.8	5	822,458.33	834,516.78	0.00	12,058.45	3.28
FR0013292331	TIK EUR HI F Acc EUR	11,500.	P EUR	100.5639	M 29/12/23	110.37	5	1,156,485.00	1,269,255.00	0.00	112,770.00	4.98
FR0011482728	TIKEHAU CRD CT A	18,750.	P EUR	111.4747	M 29/12/23	112.5	5	2,090,151.30	2,109,375.00	0.00	19,223.70	8.28
FR0010415463	VAL. INTRINSEQUE I	387.	P EUR	2953.7973	M 29/12/23	3746.24	5	1,143,119.57	1,449,794.88	0.00	306,675.31	5.69

SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO

CUMUL (EUR) 7,510,170.27 8,054,402.96 0.00 544,232.69 31.61

DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US

FR0010612770	FOURPOINTS AM IC USD	0.5	P USD	312459.52	M 29/12/23	440553.17	5	135,135.34	199,408.49	0.00	64,273.15	0.78
--------------	----------------------	-----	-------	-----------	------------	-----------	---	------------	------------	------	-----------	------

OPCVM européens coordonnés et assimilables

DEVISE VALEUR : EUR EURO

DE000A1C5D13	ACATIS-GANE VA-B	91.	P EUR	21950.476	M 29/12/23	24547.24	4	1,997,493.32	2,233,798.84	0.00	236,305.52	8.77
FR0011645555	ARTY I FCP 3DEC	790.	P EUR	1282.77	M 29/12/23	1327.89	0	1,013,388.30	1,049,033.10	0.00	35,644.80	4.12
LU1876459725	AXIOM OPTIMAL FIX C	1,050.	P EUR	1180.0532	M 29/12/23	1210.25	5	1,239,055.86	1,270,762.50	0.00	31,706.64	4.99
FR0011790492	BDL REMPART PART I	4,370.	P EUR	139.6596	M 29/12/23	156.61	5	610,312.30	684,385.70	0.00	74,073.40	2.69
IE00BMVX2492	BLTR CR OPRR B EUR C	16,000.	P EUR	113.6426	M 28/12/23	121.0971	0	1,818,280.85	1,937,553.60	0.00	119,272.75	7.60
LU1694789378	DNCA INV-ALPHA BDS I	16,300.	P EUR	110.6822	M 29/12/23	123.47	0	1,804,119.64	2,012,561.00	0.00	208,441.36	7.90
LU0284394151	DNCA INVEST EUROSE I	9,220.	P EUR	187.3577	M 29/12/23	197.04	0	1,727,438.10	1,816,708.80	0.00	89,270.70	7.13
LU1331973468	ELE-AB RT EU-REUR	9,000.	P EUR	136.0544	M 29/12/23	145.13	0	1,224,489.34	1,306,170.00	0.00	81,680.66	5.13
LU1111643711	ELEVA EUROPEAN SEL-R	2,000.	P EUR	179.2314	M 29/12/23	197.49	0	358,462.80	394,980.00	0.00	36,517.20	1.55
LU0878867430	F EAG AM INTL RECC	6,600.	P EUR	185.6686	M 29/12/23	202.54	Y	1,225,413.00	1,336,764.00	0.00	111,351.00	5.25
LU1165637460	IVO FIXED INC EUR I	4,000.	P EUR	124.0132	M 29/12/23	133.11	0	496,052.75	532,440.00	0.00	36,387.25	2.09
LU2261172709	PIQUE HG GE SC EUR C	900.	P EUR	1150.812	M 29/12/23	1092.249	0	1,035,730.80	983,024.10	0.00	-52,706.70	3.86
FR0013367299	R-co Valor Bal P EUR	12,000.	P EUR	117.655	M 29/12/23	125.15	5	1,411,860.00	1,501,800.00	0.00	89,940.00	5.89

SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO

CUMUL (EUR) 15,962,097.06 17,059,981.64 0.00 1,097,884.58 66.95

III - Titres d'OPCVM

CUMUL (EUR) 23,607,402.67 25,313,793.09 0.00 1,706,390.42 99.34

VIII - TRESORERIE

Dettes et créances

Règlements différés

DEVISE VALEUR : EUR EURO

RACHEUR	Rachats a payer	-118,994.47	EUR	1.	29/12/23	1.		-118,994.47	-118,994.47	0.00	0.00	-0.47
SOUSEUR	Souscriptions/payer	10,039.56	EUR	1.	29/12/23	1.		10,039.56	10,039.56	0.00	0.00	0.04

SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO

CUMUL (EUR) -108,954.91 -108,954.91 0.00 0.00 -0.43

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 29/12/23

PORTEFEUILLE : 450011 FOURPOINTS EQUILIBRE

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXR Devises Reuters

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

Portefeuille titres : 25,313,793.09

Frais de gestion du jour

Frais de Gest. Fixe : 925.26 EUR

Frais de Gest. Fixe : 42.62 EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C1 FR0010905661	EUR	23,331,349.75	208,131.0001	112.09	91.56495170085			114.89	112.09
C2 FR0013392636	EUR	2,149,348.20	18,419.2164	116.69	8.43504829915			119.60	116.69

Actif net total en EUR : 25,480,697.95

Precedente VL en date du 28/12/23 :

C1	FOURPOINTS EQUILI R	Prec. VL :	112.	(EUR)	Variation :	+0.080%
C2	FOURPOINTS EQUILI G	Prec. VL :	116.59	(EUR)	Variation :	+0.086%

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock adm principal au 29/12/23

PORTEFEUILLE : 450011 FOURPOINTS EQUILIBRE

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXR Devises Reuters

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

COURS DES DEVICES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente		variation	
Cours EUR en USD :	1.10465	cotation :	29/12/23	0.	1.11055	cotation :	28/12/23	-0.53127

COURS INVERSES DES DEVICES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente		
Cours USD en EUR :	0.9052641108	cotation :	29/12/23	0.	0.9004547296	cotation :	28/12/23



FOURPOINTS EQUILIBRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

FOURPOINTS EQUILIBRE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS
162, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FOURPOINTS EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



FOURPOINTS EQUILIBRE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



FOURPOINTS EQUILIBRE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



FOURPOINTS EQUILIBRE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	25 313 793,09	30 714 286,98
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	25 313 793,09	30 714 286,98
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	25 313 793,09	30 714 286,98
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	10 039,56	36 110,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	10 039,56	36 110,69
COMPTES FINANCIERS	304 858,95	1 397 560,97
Liquidités	304 858,95	1 397 560,97
TOTAL DE L'ACTIF	25 628 691,60	32 147 958,64

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 712 666,56	32 703 083,45
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	103 132,34	-108 626,43
Résultat de l'exercice (a,b)	-335 100,95	-484 934,60
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	25 480 697,95	32 109 522,42
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	147 993,65	38 436,22
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	147 993,65	38 436,22
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	25 628 691,60	32 147 958,64

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	15 026,17	1 540,86
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	4 689,86	0,00
TOTAL (1)	19 716,03	1 540,86
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	10 063,13
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	10 063,13
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	19 716,03	-8 522,27
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	420 433,30	511 612,33
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-400 717,27	-520 134,60
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	65 616,32	35 200,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-335 100,95	-484 934,60

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013392636 - Part FOURPOINTS EQUILIBRE G : Taux de frais maximum de 0,80 % TTC

FR0010905661 - Part FOURPOINTS EQUILIBRE R : Taux de frais maximum de 1,60 % TTC

Le taux est appliqué sur la base de l'actif net déduction faite des parts et actions d'OPCVM gérés par FOURPOINTS (IM).

Commission de surperformance

Les frais variables correspondent à une commission de sur performance. La période de calcul de la commission de sur performance est l'exercice de l'OPCVM. A chaque établissement de la valeur liquidative, la sur performance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant une performance de 4% annualisé pour la part R et de 4,8% pour la part G et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de sur performance, alors définie égale à 12 % TTC de la performance au-delà de 4% annualisés pour la part R et de 4,8% annualisés pour la part G, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice.

Principe de rattrapage des sous-performances antérieures

A compter du 1er janvier 2022, toute sous-performance du fonds par rapport à 4% annualisés pour la part R et 4.8% pour la part G, doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPCVM majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE G	Capitalisation	Capitalisation
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	32 109 522,42	35 376 203,07
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 928 953,22	8 476 494,38
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 845 861,33	-9 164 889,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	446 958,97	507 974,59
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-290 430,77	-623 990,10
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-2 501,50	0,00
Différences de change	-10 800,13	-14 594,86
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 545 574,34	-1 927 540,73
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 700 096,57</i>	<i>154 522,23</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-154 522,23</i>	<i>-2 082 062,96</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-400 717,27	-520 134,60
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	25 480 697,95	32 109 522,42

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 858,95	1,20
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	304 858,95	1,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	199 408,49	0,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 464,38	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	10 039,56
TOTAL DES CRÉANCES		10 039,56
DETTES		
	Rachats à payer	118 994,47
	Frais de gestion fixe	28 999,18
TOTAL DES DETTES		147 993,65
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-137 954,09

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part FOURPOINTS EQUILIBRE G		
Parts souscrites durant l'exercice	4 054,4052	458 906,08
Parts rachetées durant l'exercice	-7 174,0883	-814 733,04
Solde net des souscriptions/rachats	-3 119,6831	-355 826,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 419,2164	
Part FOURPOINTS EQUILIBRE R		
Parts souscrites durant l'exercice	13 435,1426	1 470 047,14
Parts rachetées durant l'exercice	-82 474,5320	-9 031 128,29
Solde net des souscriptions/rachats	-69 039,3894	-7 561 081,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	208 131,0001	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part FOURPOINTS EQUILIBRE G	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part FOURPOINTS EQUILIBRE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE G	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	18 329,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,74
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	402 103,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,49
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 429 608,37
	FR0010612770	FOURPOINTS AMERICA IC USD	199 408,49
	FR0010563080	FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS I	780 405,00
	FR0010415463	VALEUR INTRINSEQUE I	1 449 794,88
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			2 429 608,37

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-335 100,95	-484 934,60
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-335 100,95	-484 934,60

	29/12/2023	30/12/2022
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-14 020,20	-18 918,50
Total	-14 020,20	-18 918,50

	29/12/2023	30/12/2022
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-321 080,75	-466 016,10
Total	-321 080,75	-466 016,10

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	103 132,34	-108 626,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	103 132,34	-108 626,43

	29/12/2023	30/12/2022
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	8 691,02	-8 110,05
Total	8 691,02	-8 110,05

	29/12/2023	30/12/2022
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	94 441,32	-100 516,38
Total	94 441,32	-100 516,38

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	14 029 589,73	20 061 015,60	35 376 203,07	32 109 522,42	25 480 697,95
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE G en EUR					
Actif net	1 964 199,29	1 825 508,64	2 810 463,54	2 386 624,17	2 149 348,20
Nombre de titres	18 131,5628	16 429,1957	23 803,8995	21 538,8995	18 419,2164
Valeur liquidative unitaire	108,33	111,11	118,06	110,80	116,69
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,76	0,15	4,06	-0,37	0,47
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,49	-0,97	-1,04	-0,87	-0,76
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE R en EUR					
Actif net	12 065 390,44	18 235 506,96	32 565 739,53	29 722 898,25	23 331 349,75
Nombre de titres	112 473,8940	167 016,4068	282 846,6862	277 170,3895	208 131,0001
Valeur liquidative unitaire	107,27	109,18	115,13	107,23	112,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,76	0,14	3,98	-0,36	0,45
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,19	-1,76	-1,88	-1,68	-1,54

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
Acatis Gané Value Event Fonds B	EUR	91	2 233 798,84	8,76
TOTAL ALLEMAGNE			2 233 798,84	8,76
FRANCE				
ARTY I FCP 3DEC	EUR	790	1 049 033,10	4,12
BDL REMPART I	EUR	4 370	684 385,70	2,68
DNCA INVEST SICAV EUROSE I CAP	EUR	9 220	1 816 708,80	7,13
FOURPOINTS AMERICA IC USD	USD	0,5	199 408,49	0,78
FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS I	EUR	4	780 405,00	3,07
GINJER ACTIF 360 I FCP 3DEC	EUR	380	762 929,80	3,00
LAZARD PATRIMOINE SRI Part PC	EUR	650	848 126,50	3,33
R-co Valor Balanced P EUR	EUR	12 000	1 501 800,00	5,89
SANSO SHORT DURATION I	EUR	815,117	834 516,78	3,28
TIKEHAU CREDIT COURT TERME A	EUR	18 750	2 109 375,00	8,27
Tikehau European High Yield F Acc EUR	EUR	11 500	1 269 255,00	4,98
VALEUR INTRINSEQUE I	EUR	387	1 449 794,88	5,69
TOTAL FRANCE			13 305 739,05	52,22
IRLANDE				
CORUM BUTLER CREDIT STRATEGIES ICAV BUTLER CREDIT OPPORTUNIT	EUR	16 000	1 937 553,60	7,60
TOTAL IRLANDE			1 937 553,60	7,60
LUXEMBOURG				
AMUNDI INTL SICAV RE-C	EUR	6 600	1 336 764,00	5,25
AXIOM OPTIMAL FIX CLASSE C	EUR	1 050	1 270 762,50	4,99
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	16 300	2 012 561,00	7,89
ELEV-ABSO LRET EURO FD-R EUR	EUR	9 000	1 306 170,00	5,13
ELEVA EUROPEAN SEL-R EUR A	EUR	2 000	394 980,00	1,55
IVO FIXED INCOME EUR I	EUR	4 000	532 440,00	2,09
PIQUEMAL HOUGHTON GLOBAL EQUITIES SC EUR C	EUR	900	983 024,10	3,86
TOTAL LUXEMBOURG			7 836 701,60	30,76
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			25 313 793,09	99,34
TOTAL Organismes de placement collectif			25 313 793,09	99,34
Créances			10 039,56	0,04
Dettes			-147 993,65	-0,58
Comptes financiers			304 858,95	1,20
Actif net			25 480 697,95	100,00

Parts FOURPOINTS EQUILIBRE G	EUR	18 419,2164	116,69
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE R	EUR	208 131,0001	112,09